



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 27 mai 2026

Observatoire de la haie : des inventaires menés dans le département du Finistère à partir du mois de juin 2026

Face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, les paysages bocagers apparaissent comme un atout précieux pour la résilience des territoires agricoles.

Dans ce contexte, le dispositif national de suivi des bocages (DNSB), porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) depuis 2017, vise à mieux connaître ces paysages dans leurs dimensions écologiques et paysagères, ainsi que leurs évolutions.

Ce dispositif contribue notamment à alimenter l'Observatoire de la Haie prévu par le Pacte en faveur de la haie porté par le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire (MAASA) et à orienter les politiques publiques en faveur d'une agriculture durable.

Les objectifs généraux du dispositif sont les suivants :

- Établir un état des lieux actualisé du bocage en France (densité, continuité, état de conservation) ;
- Réaliser un suivi pérenne permettant d'analyser les dynamiques (recul, restauration, fragmentation) et de décrire l'état des écosystèmes des paysages bocagers (haies, prairies, mares...);
- Fournir des données utiles à l'action publique, notamment pour les politiques agricoles, environnementales et d'aménagement.

Dans ce cadre, **des inventaires de terrain seront réalisés par des agents de l'OFB sur le département du Finistère de juin 2026 à décembre 2027**. Comme prévu par l'arrêté préfectoral du 19 mai 2026, les agents de l'OFB sont autorisés à pénétrer sur les parcelles et à effectuer les relevés de terrain.

Ces opérations ne constituent en aucun cas des contrôles mais s'inscrivent dans une démarche nationale d'acquisition et de développement des connaissances.

Contact : Office français de la biodiversité – Service départemental du Finistère - Tél : 02 98 82 69 24

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr